

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2022

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

Plus de 60 ans d'histoire	PAGE 4
Nouveau Président et nouveau bureau	PAGE 5
Gouvernance	PAGE 6
Organisation	PAGE 7
Le mot de la Direction Générale	PAGE 8
Chiffres clés	PAGE 9
Ressources Humaines	PAGE 14
Rapport financier	PAGE 18
Inclusion par le logement et Habitat Inclusif	PAGE 20
Implantation des établissements et services	PAGE 24

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris)	PAGE 25
Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
Département 91 (Essonne)	PAGE 28
Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
Département 95 (Val-d'Oise)	PAGE 32
Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action	PAGE 34
Partenariats et mécénat	PAGE 35



L'année 2022 est, à bien des égards, une année charnière.

Charnière pour l'activité de la Fondation tout d'abord, car, à la suite de deux années difficiles marquées par la pandémie, elle peut à nouveau renouer avec ses fondamentaux.

Après une période hors du commun, qui a mobilisé beaucoup de force de travail, d'énergie et d'attention sur les enjeux sanitaires, la Fondation des Amis de l'Atelier peut se réapproprier la mise en œuvre de son Projet Stratégique 2020-2025 dans l'ensemble de ses ambitions :

- accueillir et respecter l'expression de la personne,
- garantir un accompagnement résolument inclusif,
- être force de proposition et d'innovation.

J'ai le plaisir de citer quelques actions et projets emblématiques, illustrant l'engagement et la détermination renouvelée des équipes :

- la préparation de plus de 250 personnes en situation de handicap, prochainement bénévoles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
- l'expérimentation, sur ses fonds propres et grâce au mécénat, d'un dispositif de « relayage », permettant un soutien des aidants familiaux à domicile,
- le développement d'une politique d'attractivité et de fidélisation du personnel à travers différents leviers tels que la formation, la rémunération ou la participation à la protection sociale complémentaire...

Charnière, 2022 l'est également, dans la gouvernance de la Fondation.

Jacques Lafferranderie a achevé son dernier mandat en qualité de Président et Ghyslaine Wanwanscappel, Directrice Générale, a été nommée Déléguée départementale de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté dans le Jura.

Sous leur impulsion complémentaire, la Fondation a pu, pendant une décennie, mener à bien des chantiers ambitieux. Cette implication décisive et durable de chacun d'entre eux est saluée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et reconnue par les pouvoirs publics.

Signe de cette reconnaissance, Jacques Lafferranderie a été récipiendaire de la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur, en avril 2022, et, Ghyslaine Wanwanscappel a été promue à cette distinction fin 2022.

Au départ de Ghyslaine Wanwanscappel, Georges Dugleux a accepté d'assurer l'intérim de la Direction Générale pendant 8 mois. Plus qu'une simple direction de transition, ses qualités humaines et sa vision stratégique ont stimulé et orienté la réflexion des instances dirigeantes de la Fondation.

Depuis septembre 2022, c'est au tour du nouveau Directeur Général, Pierre-Yves Lenen, qu'il revient la responsabilité de poursuivre durablement l'action de la Fondation dans sa capacité d'initiative, d'innovation et de refus de la fatalité.

Ce rapport 2022, le premier que je signe en qualité de Président, met en lumière la qualité du travail des salariés, avec le soutien des administrateurs, bénévoles, partenaires et mécènes de la Fondation. C'est l'occasion pour moi de remercier, chacune et chacun, pour son investissement et son action résolue au service des enfants et adultes en situation de handicap.



Stanislas JACQUEY
Président



Plus de 60 ans d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation, Reconnue d'Utilité Publique, accueille **plus de 4000 personnes au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs**. Sa vocation première est de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « **La Nichée** » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « **Les Amis de l'Atelier** » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « **Les Amis de l'Atelier** » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2023** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 100 établissements, services et dispositifs en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.

Conseil d'Administration :

nouveau Président et nouveau Bureau

Le Conseil d'Administration de la Fondation des Amis de l'Atelier a procédé, lors de sa séance du 25 janvier, au renouvellement du mandat de la présidence et du Bureau. **Stanislas Jacquey** a ainsi été élu au poste de Président. Présent au Conseil d'Administration de la Fondation depuis 2013, Stanislas Jacquey était jusqu'à présent Trésorier de la Fondation. Diplômé de Sciences Po Paris et de l'Institut National des Études Territoriales, il est actuellement Directeur régional à la Fondation Diaconesses de Reuilly, après avoir exercé des fonctions de direction générale en collectivités locales.



“ Je participe activement à la gouvernance de la Fondation depuis 2013 et j'ai à cœur de m'impliquer plus encore en tant que Président. Les priorités d'action de la Fondation au bénéfice des personnes accompagnées sont bien établies dans notre Projet Stratégique 2020-2025. Avec le nouveau Bureau, nous souhaitons nous inscrire dans la continuité de tout ce qui a été mené ces dernières années sous la présidence de Jacques Lafferranderie, que je remercie très chaleureusement. ”

Stanislas Jacquey succède à Jacques Lafferranderie qui a exercé cette fonction durant 12 ans et qui fait toujours partie du Conseil d'Administration. Tous les administrateurs lui adressent leurs remerciements pour son engagement à la présidence de la Fondation.

Sous la présidence de Stanislas Jacquey, le nouveau Bureau est constitué de :

Bertrand Vergniol, Vice-président.

Bertrand Vergniol est pasteur de formation initiale. Il est diplômé en gestion des entreprises (DEA) à l'Université de Paris-Dauphine. Il a longtemps travaillé dans le secteur social et médico-social. Il a été Directeur général de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) en Poitou-Charentes. Il a travaillé également dans les églises protestantes. Dans ce cadre, il est engagé au Liban où il est Administrateur du Collège protestant de Beyrouth. Il est actuellement Vice-président du Conseil d'Administration de l'École Pratique de Service Social (EPSS) en région parisienne, et Administrateur Trésorier du Réseau Salvart à Poitiers (enfance en difficultés). Bertrand Vergniol est membre du Conseil d'Administration de la Fondation depuis 2018.



Vincent Giboin, Trésorier

Poursuivant une carrière dans le domaine bancaire, Vincent Giboin est engagé au sein du Conseil d'Administration de la Fondation depuis 2013. Avant de prendre la responsabilité de Trésorier de la Fondation, il avait notamment assumé des charges au côté du précédent Trésorier dans les instances économiques et financières attachées au Conseil.

Jeanne Delacroix, Secrétaire

Actuellement en disponibilité de la fonction publique hospitalière, Jeanne Delacroix est Directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de métier. Elle a occupé des postes dans les secteurs de la protection de l'enfance et du handicap. Elle est engagée au Conseil d'Administration de la Fondation depuis 2013 et présente dans diverses instances : Atelier de Réflexion Éthique, inter-CVS ESAT, commissions ad'hoc...



Bénédicte Jacquey-Vazquez, Inspectrice Générale des Affaires Sociales (IGAS) et Manuel Pélissié, Directeur général de l'IRTS Paris Île-de-France ont, par ailleurs, été désignés comme Administrateurs invités permanents au Bureau.

Conseil d'Administration

de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Stanislas JACQUEY
Président



Vincent GIBOIN
Trésorier



Bertrand VERGNIOL
Vice-président



Jeanne DELACROIX
Secrétaire

Administrateurs



Nazia AMIR



Daniel LEBORGNE



Marc BOURQUIN



Régina MULLER



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ



Manuel PÉLISSÉ



Jacques LAFFERRANDERIE



Bernard SCHMITT



Benoît LAVALLART

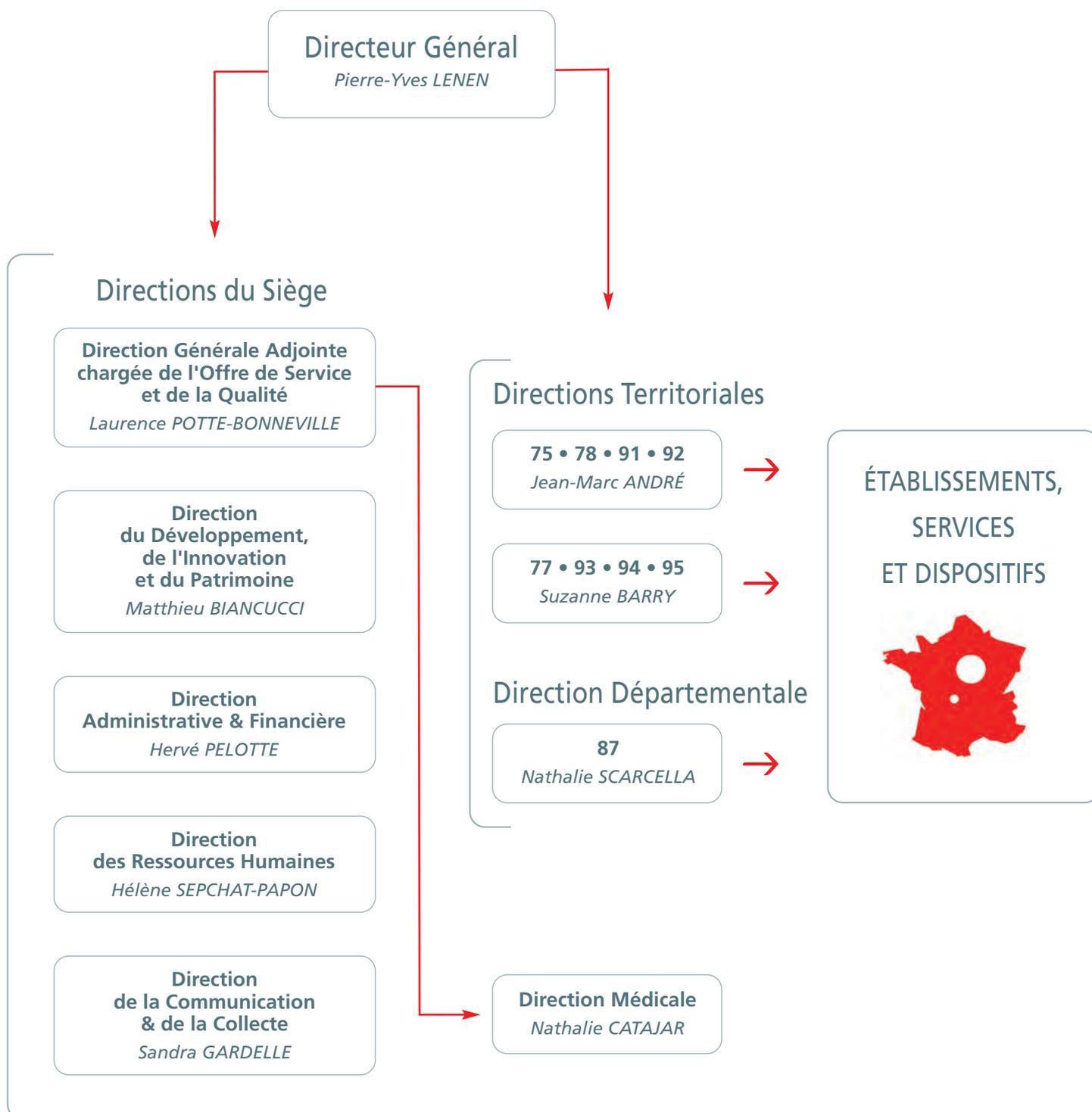


Sabine ZORN



Jean-Christophe MORAUD
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



Le **mot** de la **Direction Générale**

Au moment de faire le bilan de cette année 2022, nous pouvons maintenant le dire : le plus fort de la crise sanitaire est derrière nous. Si, telles les répliques d'un séisme, ses effets continuent de se faire sentir, notre Fondation a su faire face, à nouveau, en 2022 et relancer ses projets.

2022 a vu notre secteur basculer d'une gestion de crise sanitaire à une crise du recrutement et de l'attractivité. Cette crise est générale et touche durement le secteur de la santé et du social. La Fondation des Amis de l'Atelier n'échappe malheureusement pas à ces difficultés de recrutement. Établissements, Pôles, Siège sont largement mobilisés pour trouver des solutions, recruter, former, faire évoluer les équipes et promouvoir l'attractivité de la Fondation sur tous les plans : attractivité salariale, sociale, parcours professionnels. À cet égard, la vaste campagne lancée en interne en 2022 pour permettre à des salariés de la Fondation un accès à des formations diplômantes constitue un marqueur fort de notre volonté de professionnalisation et de notre souci de pourvoir les postes vacants via la promotion interne, tout en valorisant les compétences des salariés de la Fondation.

2022, c'est toutefois aussi, en dépit de ces contraintes, l'année qui permet de remettre la poursuite et la mise en place du Projet Stratégique 2020-2025, freiné par cette période COVID, au cœur de nos priorités : inclusion, promotion de l'auto-détermination, mobilisation du droit commun continuent de guider l'action de notre offre de service et de nos professionnels. Au quotidien, la Fondation participe et déploie ainsi de nombreux dispositifs pour répondre aux besoins de chacun : logement et habitat, insertion professionnelle, inclusion sociale et citoyenne... Ces projets innovants sont le fruit d'un travail global mené avec et grâce à l'ensemble des professionnels de la Fondation, aux familles, aux financeurs, aux partenaires, aux mécènes...

Le dossier 2022 sur les dispositifs d'Habitat Inclusif souligne et met ainsi en lumière, et en valeur, cette capacité d'innovation et cette volonté de proposer des réponses diversifiées pour s'adapter au parcours de chacune et chacun.

2022 est enfin une année de poursuite des transformations organisationnelles entamées ces dernières années : la Fondation poursuit son objectif de mise en réseau de son offre de service via la mise en place d'une organisation et d'un fonctionnement en Pôles. Cette approche intégrée et multi-structures doit permettre de renforcer les logiques de « parcours » au profit des usagers. L'objectif est, ainsi, de rechercher les synergies et complémentarités et de garantir une qualité d'accompagnement optimale, plus décloisonnée, quel que soit le service avec un socle de pratiques communes.

Mais que ce soit en 2022 comme les années passées, ce qui caractérise l'action de la Fondation, cette année encore, que ce soit dans son action ou dans la transformation de son organisation et de son offre de service, c'est l'engagement au quotidien de nos professionnels auprès des personnes que nous accompagnons. Cet engagement, avec les personnes et à leurs côtés, c'est le premier des leviers pour continuer de faire de notre Fondation un acteur conscient, engagé et responsable d'une société plus inclusive.



Pierre-Yves LENEN
Directeur Général

Chiffres clés 2022

La répartition des places reflète la volonté de la Fondation des Amis de l'Atelier de proposer une palette très large de solutions pour répondre à la diversité des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap, tant dans le domaine de l'hébergement que dans celui de l'accompagnement en milieu ordinaire et/ou par le travail.

Outre les établissements et services médico-sociaux « classiques », la Fondation développe de nombreux dispositifs soutenant la participation sociale, l'insertion professionnelle, ou l'accompagnement vers l'habitat :

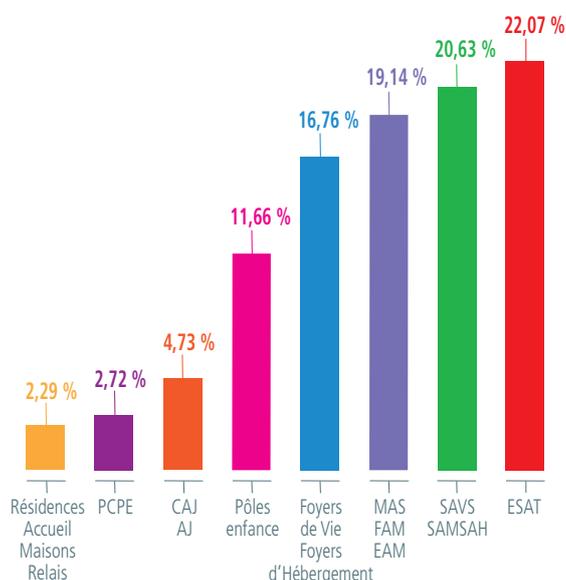
- **Un 8^e Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)** ouvert dans le 78, vient étoffer ces dispositifs (déjà présents dans les départements 75, 77 et 78) qui proposent de multiples activités à des adhérents en situation de fragilité ou de handicap psychique, avec l'appui d'un animateur salarié de la Fondation et d'une association marraine.
- **Notre Plateforme Insertion & Hanploi** délivre des prestations d'accompagnement vers et dans l'emploi dans les départements 91, 92 et 94 :
 - > Au travers de prestations d'« Emploi Accompagné » financées par l'ARS et l'AGEFIPH et réalisées par des Job Coaches, sur orientation et en étroite partenariat avec les MDPH et le service public de l'emploi. 144 personnes ont bénéficié de cet accompagnement en 2022.
 - > Sur ses fonds propres, la Fondation a complété ce dispositif en proposant aux travailleurs de ses ESAT et aux usagers de ses SAVS de bénéficier de l'accompagnement expert de « chargés de parcours professionnel », qui les aident à construire un projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire. Cela a concerné 43 personnes en 2022, dont 6 (14%) ont intégré un emploi.
- **Le logement accompagné**, qui a toujours constitué une priorité dans nos actions, continue de s'étoffer avec la création de **3 nouveaux dispositifs d'Habitat Inclusif** dans les départements de la Haute-Vienne et de l'Essonne, d'une capacité respective de 8 places destinées à des personnes qui font le choix de vivre dans un logement autonome, adapté et sécurisé. Cela marque une étape importante dans la diversification de notre offre, appelée à s'étoffer dans les années à venir.

Nombre de structures et répartition

Nombre de structures et de places

	Nombre de structures	Nombre de places ouvertes	Total des places
Accompagnement au travail (ESAT)	8	769	22 %
Service d'accompagnement en milieu ordinaire (SAMSAH et SAVS)	22	739	21 %
Hébergement médicalisé (FAM/EAM et MAS)	16	756	21 %
Hébergement non médicalisé (FH et Foyer de Vie)	14	415	12 %
Résidences Accueil et Maisons Relais	10	244	7 %
Habitat Inclusif	5	40	1 %
Accueil en journée (CAJ et AJ)	5	157	4 %
Secteur enfance (SESSAD et IME)	4	280	8 %
Accompagnement des enfants et adultes sans solution (PCPE)	3	160	4 %
Total général	87	3 560	100 %

Répartition des personnes accompagnées par type de structure



Évolution du nombre de places et ouvertures en cours

Après le très fort développement de l'année 2021, qui a permis l'ouverture de 224 places supplémentaires à la Fondation des Amis de l'Atelier, l'année 2022 s'est placée sous le signe de la consolidation de ses structures, et de leur adaptation aux besoins des usagers. Les extensions suivantes ont été mises en œuvre :

- démarrage d'un projet ambitieux d'ouverture de places « hors les murs » au Pôle parisien qui permettra à terme la création de 4 places de Foyer de Vie et de 8 places de FAM, consolidées par une extension de 10 places de SAVS. Au 31 décembre 2022 : 4 places de Foyer de Vie étaient ouvertes, et les places de SAVS étaient en cours d'ouverture,
- ouverture d'une place d'Accueil temporaire en internat à la MAS Les Rochers de Nemours (77), en appui d'une expérimentation "répit",
- extension de 3 places d'Accueil de Jour au Foyer de Vie Résidence La Guérinière (91 - Morsang-sur-Orge),
- transformation de 12 places de Foyer d'Hébergement en 12 places de Foyer de Vie à la Résidence des Amis (92 - Châtenay-Malabry) en lien avec un programme de rénovation complète du bâti en cours,
- extension de 2 places du SAMSAH Altitude dans le 78 et de 2 places dans le 92, pour l'accompagnement de jeunes adultes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) et sans déficience intellectuelle,
- la poursuite de la montée en charge du Foyer d'Accueil Médicalisé Interdépartemental (78/92) de Bécheville - Patrick Devedjian, qui a ouvert ses portes en septembre 2021, et accueillera à terme 116 personnes avec handicap psychique ou TSA,
- la poursuite de l'augmentation de capacité du Pôle enfance de Seine-et-Marne, qui poursuit sa transformation en plateforme « toutes modalités d'accueil et d'accompagnement », et est passé, en 2022, à une capacité de 196 places,
- l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme pour 7 enfants, et de 3 places de SESSAD « adolescents » au Pôle enfance La Boussole Bleue (95).



Les essentiels

3 560 places ouvertes à la Fondation

au 31 décembre 2022, en Île-de France et en Haute-Vienne

72 solutions médico-sociales (établissements, services, PCPE...) :

- des établissements proposant de multiples modalités d'accueil : hébergement permanent, semi-internat, accueil temporaire, studios « pédagogiques »...,
- des services : SAVS, SAMSAH, SESSAD,
- des Plateformes de Compétences et de Prestations Externalisées (78, 92 et 94).

2 « communautés 360 » (92 et 94) dédiées à la mise en œuvre de la « Réponse Accompagnée pour Tous » sur leurs territoires d'intervention.

Des solutions variées de logement accompagné :

- 5 dispositifs d'Habitat Inclusif dans 4 départements,
 - 10 Résidences Accueil,
 - 1 parc de logements loués à des personnes en situation de handicap.
- (ces logements ne sont pas inclus dans le nombre de places ouvertes indiqué ci-dessus)*

Des dispositifs d'appui à la participation sociale, à l'insertion professionnelle et à l'inclusion des enfants et des adolescents :

- 8 Groupes d'Entraide Mutuelle,
- 1 Plateforme Insertion & Hanploi déployée dans 3 départements,
- 2 Équipes mobiles d'appui à l'Aide Sociale à l'Enfance en Seine-et-Marne,
- 1 Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMASCO) dans le Val-d'Oise.

1 Atelier de Réflexion Éthique

Le profil des personnes accompagnées par la Fondation

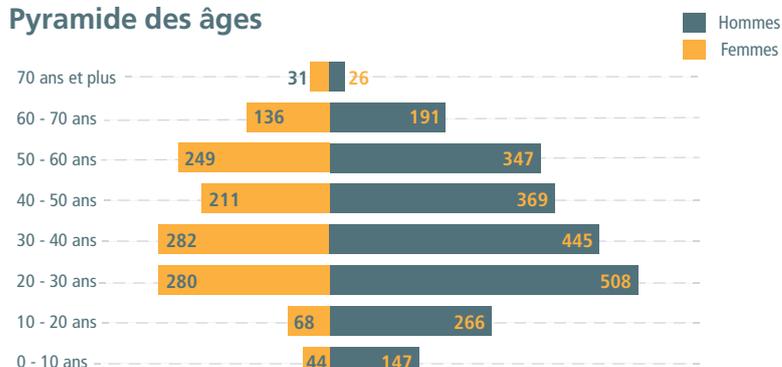
La Fondation des Amis de l'Atelier a accompagné, en 2022, 3 137 adultes et 463 enfants dans l'ensemble de ses dispositifs, soit 3 600 personnes¹. Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies simultanément, par exemple, par un ESAT et un SAVS de la Fondation.

Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation des Amis de l'Atelier propose un accompagnement précoce pour de jeunes enfants dès le plus jeune âge, tout en accompagnant des personnes vieillissantes. Ainsi, la doyenne des personnes accueillies à la Fondation avait, en 2022, 81 ans.

Répartition Hommes/Femmes



Pyramide des âges



43,4 % des personnes accompagnées ont plus de 40 ans. Le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap qu'en population générale. Face à ce constat il est nécessaire d'adapter le mode d'accompagnement à l'avancée en âge, tant sur le plan médical que psychologique et social.

20 jeunes adultes âgés de 20 à 23 ans étaient accompagnés en « aménagement Creton » par le Pôle enfance 77 au 31 décembre 2022, et dans l'attente d'une solution adaptée dans le secteur « adultes ». Cette mesure garantit en effet le maintien dans un établissement pour enfant à des jeunes ayant atteint la limite d'âge pour lequel l'établissement est autorisé. Cela met en évidence l'importance des solutions qui restent à déployer pour répondre aux besoins des personnes adultes et en manque de solution adaptée.



¹ Sans compter les personnes adhérentes des GEM ou les personnes bénéficiaires de l'« Emploi Accompagné ».

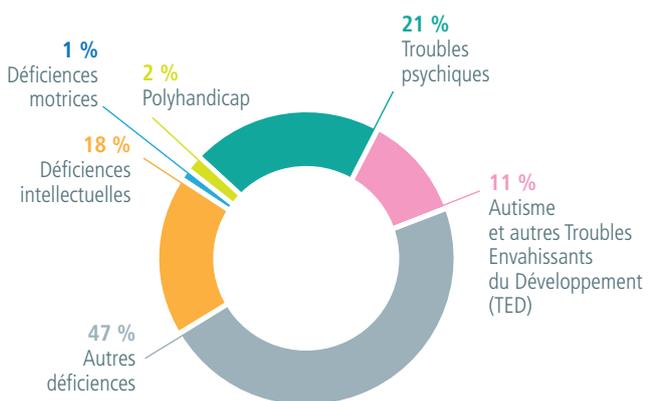


Les déficiences principales des personnes accueillies

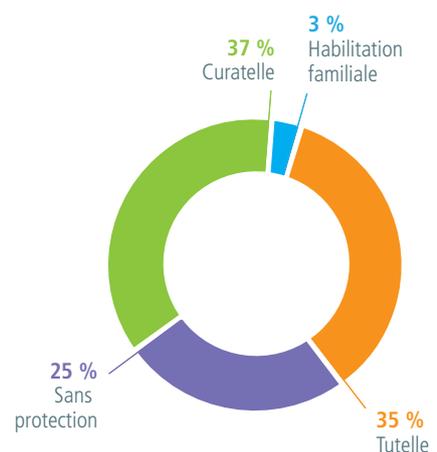
Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour l'ensemble des usagers de la Fondation, adultes et enfants.

Les troubles psychiques, les Troubles du Développement Intellectuel, les TSA et les Troubles du NeuroDéveloppement (TND) restent les déficiences les plus fréquemment accompagnées dans nos ESMS, et sont présentes dans la catégorie « autres déficiences ».

Déficiences principales selon l'ANAP 2022



Mesures de protection



Les enfants accompagnés par la Fondation

La Fondation accueille des enfants porteurs de TSA et d'autres TND.

En Seine-et-Marne :

Notre Pôle enfance a poursuivi sa transformation pour accueillir sur ses trois sites de Roissy-en-Brie, Torcy et Serris des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans, en mettant en synergie les savoir-faire et les modalités d'accompagnement IME et SESSAD. Ce fonctionnement en plateforme répond ainsi, de manière souple et adaptée, à l'évolution des besoins et des projets des enfants et adolescents concernés.



Ce Pôle propose également :

- 10 places dédiées à l'accueil d'enfants et de jeunes en situation très complexe au sein d'une unité d'accompagnement renforcée transitoire,
- 10 places d'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme et 7 places d'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme.

Les prestations proposées sont complétées par :

- une offre de séjours de répit au moment des vacances scolaires,
- 2 équipes mobiles « Interphase » d'appui à l'Aide Sociale à l'Enfance en Seine-et-Marne dont les professionnels ont accompagné 144 situations en 2022.

Dans le Val-d'Oise :

Le Pôle enfance La Boussole Bleue a poursuivi sa dynamique partenariale et de diversification de son offre avec :

- l'ouverture d'une 2^e Unité d'Enseignement Maternelle Autisme de 7 places à Villiers-le-Bel,
- une extension de 3 places de SESSAD dédiées à l'accompagnement d'adolescents,
- la création d'une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation qui intervient en lien étroit avec les services de l'Éducation nationale pour permettre des interventions au plus près des besoins (formation, appui, expertise) émis par la communauté pédagogique de l'Est du département.

La capacité d'accueil globale de La Boussole Bleue s'établit donc en 2022 à 40 places d'IME et 50 places de SESSAD.

LEXIQUE

AJ	Accueil de Jour	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
ARS	Agence Régionale de Santé	IME	Institut Médico-Éducatif
CAJ	Centre d'Accueil de Jour	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
FH	Foyer d'Hébergement	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé		

Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

Avec ses 100 établissements, services et dispositifs, et près de 2 200 salariés au 31 décembre 2022, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet Stratégique 2020-2025 de la Fondation au service des personnes accueillies.

La politique ressources humaines est le reflet de ce Projet : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, visent à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.

L'année 2022 aura été marquée par **la mise en place de plusieurs mesures en faveur des salariés**, mesures qui ont été négociées dans le cadre des négociations annuelles entre la direction et les délégués syndicaux centraux :

- un accord collectif mettant en œuvre **l'extension de l'indemnité Laforcade à l'ensemble des salariés non cadres** de la Fondation au 1^{er} janvier 2023 (personnels administratifs, techniques et logistiques non visés par les mesures conventionnelles),
- **un avenant à l'accord mutuelle** prévoyant l'augmentation de la part patronale à 70 % à compter du 1^{er} janvier 2023,
- un avenant à l'accord collectif mettant en place **une prime mobilité** pour les salariés venant travailler en vélo ou en trottinette, avec un passage à une prime forfaitaire de 40 € au 1^{er} janvier 2023.

Enfin, la Fondation des Amis de l'Atelier avait signé en 2021 un accord relatif au temps de travail permettant notamment la mise en place de **la rémunération des heures supplémentaires**, prioritairement sur la base du volontariat, et de manière régulière. Ce nouvel accord a nécessité l'adaptation du logiciel de gestion des temps. Un travail de paramétrage du logiciel, puis d'information et d'accompagnement des Directeurs et Chefs de service a été mené tout au long de l'année 2022.



Les chiffres à retenir en 2022

2 181 salariés
dont près de **1 853**
en **CDI**, soit **85 %**
des salariés

76 % de **femmes**
et **24 %** d'**hommes**

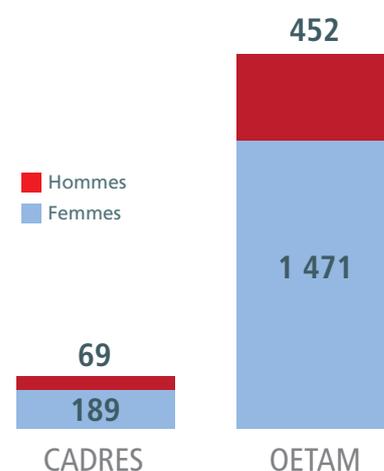
54 % des
professionnels
dans les **métiers**
éducatifs

24 % dans
les **fonctions**
médicales et
paramédicales

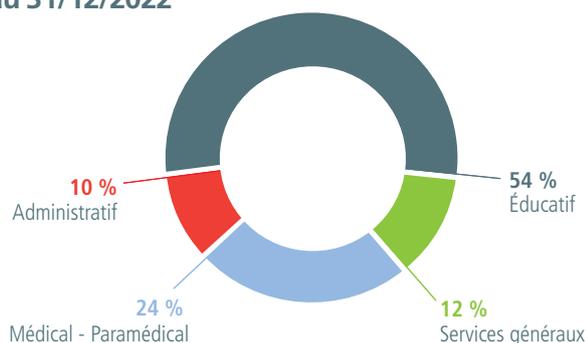
12 % dans les
services généraux

Et **près de 10 %**
dans les **fonctions**
administratives

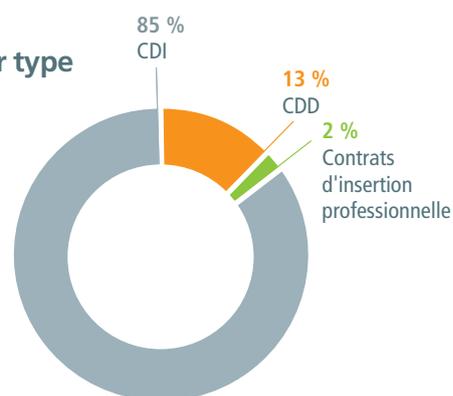
Répartition des salariés par sexe et catégorie professionnelle au 31/12/2022



Répartition des salariés par familles d'emplois au 31/12/2022



Répartition des salariés par type de contrat au 31/12/2022



Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- dans les établissements, des correspondants prévention - formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation,
- pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST), gestes et postures, prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), connaissance des pathologies mentales et psychiques, gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, formations en hygiène, etc.

En 2022, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 20% des participants et environ 9% du total des heures de formation dispensées :

- des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux,
- un partenariat avec la plateforme d'écoute SPS (créée par l'Association Soins aux Professionnels de Santé), permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique gratuit en toute confidentialité.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

Avec 11 Comités Sociaux et Économiques (CSE) d'établissements, 1 Comité central social et économique d'entreprise, 1 Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail centrale (CSSCT), 48 représentants de proximité, 5 délégués syndicaux centraux et 10 délégués syndicaux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2022, pas moins de 131 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues.

Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

Permettre aux professionnels de disposer des compétences nécessaires à un accompagnement de qualité pour chaque personne accueillie, accompagner la transformation de nos organisations aux évolutions du secteur médico-social, appuyer les innovations, valoriser les potentiels de chacun et adopter une démarche de professionnalisation continue, tels sont les objectifs de la formation professionnelle au sein de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Afin de garantir un accès à la formation et un développement des compétences constant à ses équipes, **la Fondation a maintenu à 2% de la masse salariale brute sa contribution à la formation professionnelle.** Dans ce cadre, le Plan de Développement des Compétences 2022 de la Fondation a été construit à partir des orientations prioritaires définies par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines en lien avec les orientations du Projet Stratégique de la Fondation et sur les obligations légales et réglementaires du secteur médico-social. Il a également été élaboré à partir des besoins exprimés par les Directeurs d'établissement et les Directions fonctionnelles du Siège afin de disposer d'une vision précise des enjeux stratégiques et des projets prioritaires qui nécessitent de mobiliser des actions de formations.

En outre, pour accompagner et guider les Directeurs d'établissement et les Directions fonctionnelles du Siège dans leur choix de formation, le Pôle Développement RH de la Direction des Ressources Humaines a proposé un nouveau catalogue interactif de formation regroupant plus d'une centaine de stages différents sélectionnés en fonction des besoins récurrents des établissements et en lien avec des organismes partenaires aux méthodes et contenus pédagogiques validés en amont.

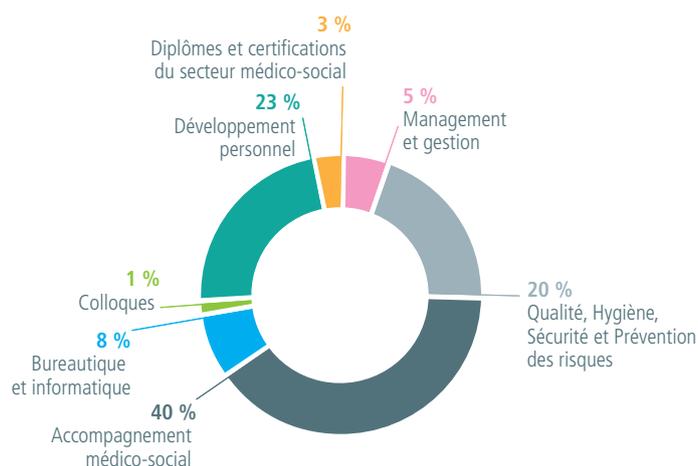
Afin de maintenir un accompagnement de qualité auprès des personnes accueillies, des formations ont été mises en œuvre sur les thèmes de l'accompagnement médico-social, la connaissance des pathologies et des handicaps, la prévention et les savoir-faire techniques propres à chaque métier.

La Fondation a également soutenu la professionnalisation de ses collaborateurs en favorisant l'accès aux formations diplômantes financées via la VAE, des dispositifs en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation) et le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition professionnelle.

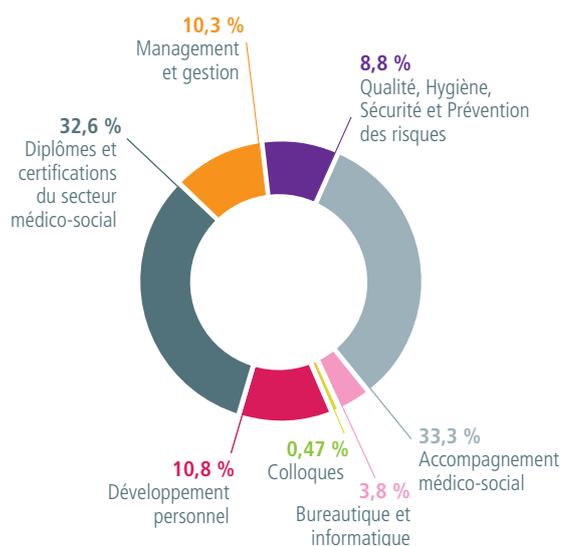
Plus précisément, 59 collaborateurs ont débuté ou continué un parcours de formation diplômant ou certifiant via l'alternance (contre 54 collaborateurs en 2021), soit l'équivalent de 2 % des stagiaires formés.

Toutefois, le nombre total de stagiaires formés est légèrement en baisse en 2022 (2 581 stagiaires formés contre 2 915 en 2021). En effet, suite aux deux années précédentes marquées par la crise sanitaire, plusieurs actions de formation ont dû être reportées. Or, à la reprise, certains organismes de formation ont été confrontés à une plus forte demande de formations et n'ont pas été en capacité d'y répondre.

Répartition des effectifs formés par thème de formation, tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage d'effectifs formés)



Répartition des thèmes de formation tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage du nombre d'heures de formations dispensées)

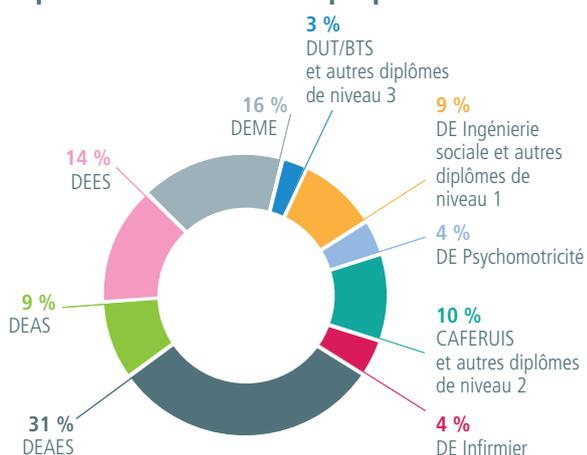


Par ailleurs, pour faire face aux difficultés de recrutement externe, la Fondation a mis en place un plan ambitieux de formation interne en proposant aux salariés une campagne interne d'accès aux formations diplômantes du secteur médico-social (Aide-soignant, Infirmier, Éducateur spécialisé, Moniteur éducateur et Accompagnant Éducatif et Social - AES) prévoyant un financement intégral de leur projet et l'accès à un poste de niveau de qualification supérieure.

Cette campagne a été initiée en 2021 et a permis à 175 salariés ayant pour projet d'évoluer en interne de transmettre un dossier de candidature. Ensuite, chaque participant a suivi un parcours de sélection piloté par un jury interne, basé sur des entretiens individuels et des tests d'aptitudes professionnels. Les entretiens ont permis d'évaluer la motivation de chaque candidat, son choix de formation, sa possible mobilité géographique ou encore le type de structure qu'il souhaite intégrer. Les tests ont, quant à eux, été organisés lors de sessions collectives au Siège ou à distance. Une commission de validation s'est réunie en fin de parcours afin d'étudier l'ensemble des candidatures.

85% des candidats sont allés jusqu'au bout des étapes de sélection et près de la moitié a reçu un avis favorable pour entamer une formation diplômante ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Plus précisément, 38,8 % des projets validés visent le diplôme d'Éducateur spécialisé, 25,37 % le diplôme Aide-soignant, 16,42 % le diplôme Infirmier, 10,45 % le diplôme AES et 8,96 % le diplôme Moniteur-éducateur. Les départs en formation ont commencé en 2022 et se poursuivront jusqu'en 2024.

Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation



Pour optimiser les chances de réussite des professionnels, la Direction des Ressources Humaines a mis en place un Parcours d'Accompagnement de Formation Individualisé (PAFI) à destination de chaque salarié dont le projet d'évolution a été validé. Ce dispositif prévoit l'articulation entre des webinaires collectifs qui créent une dynamique de groupe motivante et stimulante, et des entretiens individuels permettant d'assurer un suivi régulier et individualisé de l'évolution du parcours de formation ou de VAE du salarié. En complément, un tuteur en établissement est attribué à chaque salarié inscrit dans un parcours VAE pour assurer un accompagnement au plus près du terrain et favoriser le partage d'expériences.

Une nouvelle campagne sera lancée au 2^e semestre 2023 et sera élargie à de nouveaux métiers : Moniteur d'atelier et Chef de service.

Enfin, dans le respect du Projet Stratégique 2020-2025, afin de mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et une organisation permettant l'identification des talents, la Fondation des Amis de l'Atelier a poursuivi le déploiement du module « performance » du progiciel Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH) Talentia en 2022.

Une première campagne d'entretien annuel d'évaluation et d'entretien professionnel dématérialisée a été mise en place à destination des équipes du Siège et des Directeurs d'établissement. Désormais, la dématérialisation du référentiel emplois et compétences de la Fondation dans Talentia permet aux utilisateurs d'être évalués automatiquement sur la base des domaines d'activités et des compétences liés à leur emploi respectif. Pour accompagner la prise en main du logiciel, favoriser l'évolution des pratiques et l'appropriation de ces nouvelles méthodes de travail, des webinaires d'information ont été organisés par la Direction des Ressources Humaines. Ces dispositifs seront accessibles progressivement à l'ensemble des salariés de la Fondation. Et, la Fondation poursuivra le déploiement en 2023 des modules complémentaires de Talentia (« formation », « gestion des mobilités »...).

Service social

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le Projet Stratégique 2020-2025 de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition à temps plein pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En 2022, 328 salariés ont été accompagnés par l'assistante sociale et 1 140 entretiens ont été réalisés.



Rapport financier 2022

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

Dans la continuité d'une crise sanitaire de 2 ans qui aura impacté l'ensemble du secteur médico-social, l'année 2022 a été marquée par un environnement conjoncturel instable qui a eu pour conséquence de questionner les équilibres budgétaires de la Fondation. La Fondation, tout comme l'ensemble du secteur médico-social, a été confrontée à de nouveaux enjeux d'attractivité de ses métiers, induisant de fortes contraintes de pénurie de personnel dans les établissements. Pour tenter de remédier à ces difficultés, des politiques de revalorisations salariales sectorielles fortes ont été engagées sur l'année. Les mesures « phares » de l'année (mesures dites « Laforcade » et mesures de revalorisation du point) ont eu pour conséquence d'augmenter significativement les charges d'exploitation avec des coûts estimés de respectivement 6,9 M€ et 1,4 M€ pour 2022.

Par ailleurs, la Fondation a également été touchée par le contexte macro-économique inflationniste qui a eu pour conséquence de réévaluer à la hausse de nombreuses charges de fonctionnement et indirectement de relever les taux de financement bancaires. Face à ces nouveaux enjeux, la Fondation a maintenu les équilibres financiers de ses comptes 2022 grâce à une politique de maîtrise des coûts (mise en place de contrats cadre sur l'énergie notamment) et grâce à une visibilité accrue sur ses financements, en partenariat avec ses financeurs institutionnels.

L'année 2022 a été également marquée par l'entrée en vigueur du CPOM 2022-2026 sur la Région Île-de-France qui rassemble la majorité des établissements de la région francilienne. Cet accord permet de pérenniser les financements de la Fondation pour une période de 5 ans, tout en accordant une plus grande souplesse dans l'utilisation des moyens octroyés.

Cette année de mise en place a renforcé la Fondation comme partenaire majeur de la région auprès de nos financeurs et a permis le développement de nouveaux outils de pilotage, pour le suivi de nos objectifs et de notre vision prospective.

Par ailleurs et malgré le contexte incertain actuel, la Fondation a poursuivi sa dynamique volontariste de transformation et de développement de son offre de services, pour répondre aux grands enjeux du territoire francilien où les besoins restent particulièrement importants :

- Poursuite de la montée en charge du FAM de Bécheville, malgré les difficultés de recrutement actuelles qui limitent sa progression. L'établissement reste équilibré budgétairement grâce à l'accompagnement de nos financeurs.
- Poursuite de la transformation du Pôle enfance 77 pour mieux répondre aux enjeux du territoire avec le développement d'une équipe mobile en soutien aux établissements de protection de l'enfance pour les enfants atteints de handicap psychique ou mental.
- Travaux d'extension et de rénovation du Foyer La Résidence des Amis avec 2,8 M€ investis sur l'exercice pour atteindre un actif immobilisé de 4 M€ au 31/12/2022.
- Travaux d'extension et de rénovation du Foyer L'Alliance avec 1,2 M€ investis sur l'exercice pour atteindre un actif immobilisé de 5,8 M€ au 31/12/2022.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 173 984 029 € en augmentation de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion de la montée en charge du FAM de Bécheville et de la progression des financements pour financer les revalorisations salariales de l'année. Le total des produits s'élève à 176 710 569 € en augmentation de 11,6 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 172 516 307 € en augmentation de 10,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 173 568 231 € en augmentation de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 3 142 338 €.

Bilan au 31.12.2022

ACTIF	BRUT 2022	AMORTISSEMENT 2022	NET 2022	RAPPEL 2021
ACTIF IMMOBILISÉ	225 074 843,99	106 129 958,62	118 944 885,37	118 816 933,55
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 151 404,41	446 870,99	704 533,42	800 137,26
Frais d'établissement	899 504,85	254 999,51	644 505,34	742 688,41
Autres immobilisations incorporelles	251 899,56	191 871,48	60 028,08	50 514,09
Immobilisations incorporelles en cours				6 934,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	213 827 958,61	105 676 074,98	108 151 883,63	108 238 806,15
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	34 833,50	6 673 316,23	6 673 799,18
Constructions	144 502 640,86	62 628 312,86	81 874 328,00	84 425 922,02
Installation technique matériel et outillage	13 213 564,39	10 755 224,55	2 458 339,84	2 552 507,14
Autres immobilisations corporelles	45 064 888,94	32 257 704,07	12 807 184,87	12 260 194,71
Immobilisations corporelles en cours	4 338 714,69		4 338 714,69	2 326 383,10
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 095 480,97	7 012,65	10 088 468,32	9 777 990,14
Titres immobilisés	5 900 575,75		5 900 575,75	5 900 575,75
Prêts	3 453 236,09		3 453 236,09	3 163 220,09
Autres immobilisations financières	741 669,13	7 012,65	734 656,48	714 194,30
ACTIF CIRCULANT	83 841 030,85	1 317 701,62	82 523 329,23	78 949 117,61
STOCKS	633 382,72	6 282,50	627 100,22	596 607,49
Matières premières et fournitures	565 383,48	6 282,50	559 100,98	478 242,48
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	67 999,24		67 999,24	118 365,01
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	169 610,62		169 610,62	166 279,26
CRÉANCES	17 369 235,83	1 311 419,12	16 057 816,71	21 230 802,69
Usagers et comptes rattachés	13 891 954,79	1 261 419,12	12 630 535,67	17 706 916,51
Autres créances	3 477 281,04	50 000,00	3 427 281,04	3 523 886,18
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	24 908 772,42		24 908 772,42	24 382 868,05
DISPONIBILITÉS	40 496 387,13		40 496 387,13	32 379 444,56
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	263 642,13		263 642,13	193 115,56
TOTAL ACTIF	308 915 874,84	107 447 660,24	201 468 214,60	197 766 051,16

PASSIF

	2022	RAPPEL 2021
FONDS PROPRES	107 200 911,99	105 330 005,83
Fonds propres sans droit de reprise	26 681 437,23	26 681 437,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves	18 886 030,15	17 512 735,93
Dont réserves des ESMS	18 886 030,15	17 512 735,93
Report à nouveau	30 782 252,68	29 491 025,70
Dont Report à nouveau Gestion non contrôlée	8 060 673,57	3 692 841,77
Dont Report à nouveau ESMS	22 721 579,11	25 798 183,93
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 3 230 983,18	- 3 061 675,47
Excédent ou déficit de l'exercice	3 142 337,56	2 495 213,49
Dont excédent sous contrôle de tiers financeurs	650 690,28	2 649 648,29
Dont déficit sous Gestion Fondation	2 491 647,28	- 154 434,80
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	76 261 074,44	73 118 736,88
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	30 939 837,55	32 211 268,95
Subventions d'investissement	28 725 428,07	29 996 859,47
Provisions réglementées	2 214 409,48	2 214 409,48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	12 815 416,19	11 886 445,36
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 202 798,83	751 933,03
Fonds dédiés	11 612 617,36	11 134 512,33
Dont fonds dédiés sur contributions financières pour ESMS	9 972 051,66	9 446 854,39
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 391 875,42	6 240 889,84
Provisions pour risques	279 593,84	259 530,26
Provisions pour charges	7 112 281,58	5 981 359,58
DETTES	74 060 011,00	74 308 710,13
Emprunts et dettes établissements de crédit	42 773 111,03	44 570 044,96
Emprunts et dettes financières diverses	1 796 786,12	2 202 667,85
Redevables créditeurs	1 054 291,89	1 010 638,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 531 988,15	5 352 800,26
Dettes fiscales et sociales	20 088 849,28	18 943 658,60
Dettes sur immobilisations	1 569 302,10	1 412 086,13
Autres dettes	1 144 968,29	510 213,52
Produits constatés d'avance	100 714,14	306 600,77
TOTAL PASSIF	201 468 214,60	197 766 051,16

Comptes de résultat 2022

CHARGES	2022	Rappel 2021
Charges d'exploitation	172 516 307,06	154 723 956,13
Achats nets de marchandises		
Achats nets de matières premières & fournitures	1 774 912,84	1 638 382,15
Achats nets d'autres approvisionnements	284 605,46	362 515,66
Achats prestations de services refacturés	86 678,30	120 672,80
Achats non stockés de matières premières et fournitures	7 083 814,54	6 639 897,43
Autres charges externes	31 182 926,57	28 245 370,85
Impôts taxes assimilés	9 299 181,35	8 255 294,52
Salaires et traitements	71 684 568,87	66 713 735,96
Charges sociales	30 428 326,23	25 739 465,40
Dotations aux amortissements / immo	9 844 139,35	8 522 357,98
Provisions sur actif circulant	5 155 348,95	507 158,60
Provisions pour litiges	97 427,26	53 500,00
Provisions pour grosses réparations		
Provisions départ retraite	6 973 368,25	5 842 446,25
Provisions pour risques et charges	132 416,32	
Autres charges	285 754,24	325 603,00
Reports en fonds dédiés	2 842 838,53	1 757 555,53
Charges financières	826 678,32	699 641,17
Intérêts et charges assimilés	826 677,28	684 293,80
Dotations aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	1,04	15 347,37
Charges exceptionnelles	225 245,98	317 169,13
Sur opérations de gestion	68 130,91	193 469,76
Sur exercice antérieur		400,00
Sur opérations en capital	20 109,12	11 154,39
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	137 005,95	112 144,98
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES	173 568 231,36	155 740 766,43
Déficit		
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	122 391,86	23 512,40
Prestations en nature	65 404,46	68 812,00
Personnel bénévole		
PRODUITS	2022	Rappel 2021
Produits d'exploitation	173 984 028,99	156 919 930,08
Ventes de marchandises	123 732,25	112 472,39
Production vendue	2 860 343,80	2 870 060,85
Prestations de services	12 764 460,13	12 377 119,46
Dont Prestations de services des ESMS	6 243 485,61	5 801 260,34
Production stockée	- 50 365,77	11 396,29
Dotations et produits de tarification des activités sociales/médico-sociales	135 722 471,47	120 454 186,37
Subventions d'exploitation	3 413 583,18	3 131 620,38
Dons manuels	126 871,97	135 513,00
Mécénats	514 460,68	124 784,00
Legs, donations, assurances-vie		285 000,00
Reprise sur provision	6 193 562,27	6 026 306,72
Transferts de charges	668 996,14	472 862,29
Utilisations des fonds dédiés	1 913 867,70	1 666 328,18
Autres produits	9 732 045,17	9 252 280,15
Résultat d'exploitation	1 467 721,93	2 195 973,95
Produits financiers	481 295,49	325 400,03
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement	48,88	7 872,44
Autres produits financiers	481 246,61	317 527,59
Résultat financier	- 345 382,83	- 374 241,14
Produits exceptionnels	2 245 244,44	990 649,81
Sur opération de gestion	133 489,96	41 376,86
Sur exercice antérieur		
Sur opération en capital	1 843 644,73	949 272,95
Autres produits exceptionnels	268 109,75	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	2 019 998,46	673 480,68
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL PRODUITS	176 710 568,92	158 235 979,92
Excédent	3 142 337,56	2 495 213,49
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	122 391,86	23 512,40
Prestations en nature	65 404,46	68 812,00
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	650 690,28	2 649 648,29
Dont Résultat Gestion Fondation	2 491 647,28	- 154 434,80

Investissements

En 2022, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevaient à 9,8 M€ contre 14,9 M€ en 2021 (impactés par les fins de travaux de Bécheville). Elles restent soutenues sur 2022 en lien avec les travaux d'extension des Foyers L'Alliance et La Résidence des Amis et les investissements immobiliers liés aux nouveaux dispositifs d'Habitat Accompagnés.

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élevaient à 16,1 M€ au 31/12/2022, en diminution de - 5,1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est en lien avec le passage en dotation mensuelle pour certains établissements dans le cadre de notre nouveau CPOM. Les créances douteuses sont en légère augmentation du fait de procédures administratives en souffrance, les risques de recouvrement ayant été intégralement provisionnés par mesure de prudence.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2022 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 65,4 M€ contre 56,8 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation n'a pas mobilisé de nouveaux emprunts en 2022, au vu de la faible visibilité des marchés financiers sur les taux d'intérêts. L'endettement brut s'élève à 44,6 M€ à fin 2022 contre 46,8 M€ euros en 2021.

Fonds associatifs

Les Fonds Propres de la Fondation au 31 décembre 2022 s'élevaient à 107,2 M€. Ils progressent de + 1,9 M€ par rapport à la situation du 31 décembre 2021. Cette évolution est principalement due à l'excédent généré sur l'exercice pour 3,1 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,42 contre 0,44 en 2021.

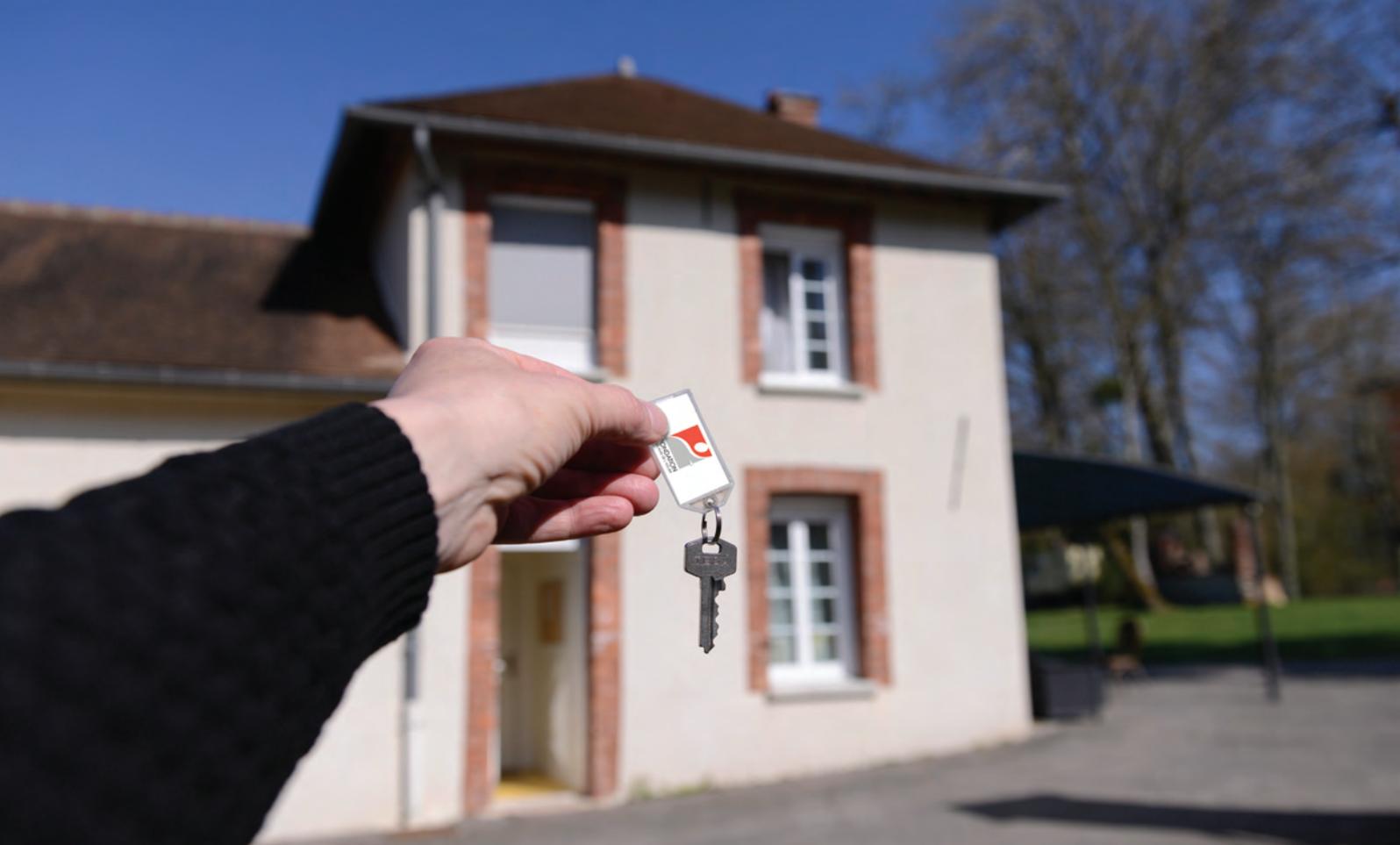
Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2022 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 100 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 10 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 61 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2022 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Fondation devra faire face en 2023, tout comme 2022, aux enjeux d'attractivité de ses métiers, dont les principaux impacts financiers se sont matérialisés sur l'exercice 2022 et continueront sur 2023 (effet année pleine des mesures Laforcade et de revalorisation du point d'indice salarial). Par ailleurs, la faible visibilité de l'environnement macro-économique perdurera sur 2023 (inflation, taux d'intérêts...) et nécessitera, de la part de la Fondation, une vigilance accrue sur ces équilibres économiques.

La Fondation dispose néanmoins d'atouts forts, tels l'accompagnement des financeurs et une structure financière solide, pour assurer la pérennité de ces activités et envisager des perspectives de développement de son offre de service, en lien avec la volonté des pouvoirs publics. Ainsi, la Fondation poursuivra ses projets de développement et d'évolution de son offre sur les années à venir, en veillant à garantir son équilibre économique et financier. La montée en charge du FAM de Bécheville, la transformation du Pôle enfance mais aussi les projets d'Habitat Inclusif et de prévention des départs en Belgique sont autant d'enjeux majeurs pour la Fondation. Enfin, la Fondation poursuivra en 2023 l'amélioration de son organisation, de ses outils et moyens pour faciliter et améliorer la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini du projet stratégique et institutionnel de la Fondation. La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements et de gestion de dette, le recouvrement des créances, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.



Inclusion par le logement et Habitat Inclusif

Évolution du secteur du logement dans le champ du handicap

Depuis quelques années, la politique d'accueil et d'hébergement des personnes en situation de handicap connaît des transformations profondes. Il y a peu, le sujet du logement des adultes en situation de handicap reposait sur l'alternative suivante : continuer à habiter avec sa famille ou bien intégrer un Foyer.

Avec la montée en puissance des politiques d'inclusion, le sujet est devenu plus divers dans son approche. Entre les familles et les lieux d'hébergement collectifs que sont les Foyers, la politique d'hébergement a évolué, et continue d'évoluer, pour pouvoir proposer aux personnes accompagnées de choisir librement et de manière plus ouverte où et comment elles veulent vivre. Si le cadre d'accueil collectif que constituent les Foyers restent des réponses importantes, d'autres modalités se développent, reposant notamment sur une dimension collective moins marquée voir vers une individualisation du logement. En ce sens, ces modalités d'accompagnement plus ouvertes, plus inclusives - puisque les personnes habitent au cœur de la Cité - répondent et correspondent aux aspirations des personnes en situation de handicap.

Le terme Habitat Inclusif caractérise cette évolution : c'est à la fois un dispositif précis, un terme générique et une politique publique. Créé comme dispositif expérimental, il est devenu terme générique englobant l'ensemble des modalités de logement et désormais politique publique, animée par la CNSA* et le Ministère de la Santé.

Ce projet constitue une forme "d'habiter" complémentaire au logement ordinaire et à l'accueil en établissement. L'Habitat Inclusif propose des logements privatifs regroupés et/ou en diffus, avec un espace commun dédié à des temps partagés. En plus de promouvoir l'entraide entre les habitants, l'animation des temps partagés est assurée par un professionnel dédié au dispositif.

Ce projet d'habitat accompagné, pour être mené à bien, doit également s'insérer pleinement dans la vie locale du quartier dans lequel il s'installe. Pour cela, **un projet de vie sociale et partagé** est élaboré et régulièrement actualisé par les habitants, avec l'aide du professionnel en charge de l'animation du dispositif.

* CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

L'Habitat Inclusif

Missionnés fin 2019, le conseiller d'État Denis Piveteau (père fondateur de la réponse accompagnée pour tous, mais aussi de la CNSA) et Jacques Wolfrom formulent, dans un rapport remis le 26 juin 2020 au Premier ministre de l'époque, des propositions pour « **une stratégie nationale pour le déploiement à grande échelle de l'Habitat Inclusif** ». Le rapport a ainsi identifié les différentes formes d'habitat regroupé, de logement « dans la Cité », médico-sociaux ou non. Il a également proposé les outils permettant de développer ces différentes formes de logements.

En 2022, la quasi-totalité des départements se sont engagés, mais à des rythmes variables, dans le développement de l'Habitat Inclusif. Au total, suite à la politique de développement de ces nouvelles modalités d'accompagner le logement des personnes en situation de handicap, ce sont **plus de 1 800 projets d'Habitats Inclusifs qui seront déployés sur les territoires dans les prochaines années**, avec un financement de la CNSA venant en complément de celui des Conseils départementaux. Ce dynamisme montre que ces projets font sens, répondent à une attente importante et qu'ils sont le résultat d'une **réelle impulsion politique**.

La poursuite du développement de l'Habitat Inclusif est une ambition forte. Les collectivités territoriales et leurs élus sont d'ores et déjà amenés à se saisir de cette forme d'habitat. Ce soutien financier passe par l'allocation d'aide à la vie partagée. Créée par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, cofinancée par la CNSA et les départements, versée par ces derniers, elle permet de financer un temps d'animation pour ce type d'habitat, qui repose sur un mode moins collectif, ne conduise pas à l'isolement des personnes. Le logement lui-même est financé par les personnes, dans le cadre du droit commun, grâce à la mobilisation des aides au logement prévues à cet effet. Au-delà du soutien financier au dispositif, **l'État poursuit son accompagnement pour simplifier et accélérer les projets**.

Comme le disait Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées :

« Proposer d'autres parcours aux personnes en situation de handicap est un objectif primordial, sur lequel nous travaillons de façon volontariste dans le cadre de la Conférence nationale du handicap. Mon objectif, c'est de lutter contre les chemins de vie tout tracés qui s'imposeraient aux personnes handicapées. Il y a donc un enjeu à mettre à disposition des personnes concernées différentes possibilités, en particulier dans le choix de leur lieu de vie et des personnes avec lesquelles elles souhaitent vivre. L'Habitat Inclusif offre de telles solutions, et c'est la raison pour laquelle nous entendons le développer. ».



État des lieux et offre d'habitat de la Fondation

La Fondation des Amis de l'Atelier a depuis toujours innové en développant son accompagnement au plus proche des besoins des personnes en situation de handicap et en les anticipant. La Fondation a, d'ailleurs, dans son ADN cette conviction que l'auto-détermination de la personne en situation de handicap doit être soutenue et que l'accompagnement peut et doit se concevoir au plus près des lieux de vie et de socialisation des personnes, et pas exclusivement « dans les murs » de l'institution.

En effet, la vie en internat dans une structure peut ne pas répondre aux besoins de tous. Certaines personnes en situation de handicap peuvent vivre de manière autonome. La Fondation a ainsi maillé une offre de service dans laquelle l'habitat peut reposer sur un cadre collectif du Foyer ou sur un cadre plus autonome et moins institutionnel, mais aussi sur des logements de droit commun en référence à la palette diversifiée à la Fondation, avec le logement diffus évoqué plus bas.

La Fondation a ainsi développé, elle aussi, l'Habitat Inclusif et a prolongé l'esprit de cette politique en structurant et proposant une palette de réponses diversifiées, plus ou moins accompagnées selon les personnes, et allant du « habiter à quelques-uns » au « habiter seul ».

L'Habitat Inclusif à la Fondation

La Fondation des Amis de l'Atelier propose ce dispositif d'Habitat Inclusif depuis 2021 aux personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des Troubles du Spectre Autistique, aspirant à plus d'autonomie et ayant la volonté de vivre ensemble. Elle met à leur disposition des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés. Au besoin, ces personnes peuvent bénéficier en complément d'un accompagnement médico-social (SAVS, SAMSAH) et/ou de services à la personne.

La Fondation déploie, à ce jour, trois dispositifs d'Habitat Inclusif en Île-de-France, dont deux à l'attention de personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique en Seine-et-Marne, à Pontault-Combault, et dans les Hauts-de-Seine, à Clamart et Nanterre, et une dans l'Essonne, aux Ulis, à l'attention de personnes en situation de handicap psychique et deux en Haute-Vienne.

Plusieurs nouveaux projets sont également en cours d'installation en Seine-et-Marne, en Seine-Saint-Denis et dans le nord de l'Essonne.

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et le logement diffus

On ne peut évoquer le sujet du logement sans évoquer le rôle des SAVS. Leur intervention est décisive pour soutenir les personnes au quotidien dans cette vie autonome. Les SAVS ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS soutiennent, à leur domicile, des personnes adultes dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes de la vie quotidienne et vers l'autonomie.

Le SAVS propose un suivi éducatif et régulier à des personnes qui souhaitent vivre de façon indépendante, mais qui ont cependant besoin d'un environnement sécurisant. En complément, les SAMSAH, en sus des prestations des SAVS, veillent à l'accès aux soins des personnes et à la coordination des acteurs du soin. La Fondation propose en Île-de-France, 18 SAVS/SAMSAH.

Les SAVS/SAMSAH de la Fondation disposent d'un levier qui les singularisent significativement des autres services comparables : en effet, la Fondation a, depuis longtemps et de manière progressive, mis en place des logements autonomes et diffus, au cœur des villes. Plus d'une soixantaine de logements sont proposés par la Fondation en Île-de-France et, plus particulièrement, sur les départements 77, 91, 92 et 94.

Ce parc locatif est géré en articulation étroite avec les SAVS puisque 46 % des habitants du parc de logements diffus de la Fondation sont suivis par un SAVS de la Fondation.

Les Résidences Accueil et Maisons-Relais

Ces dispositifs ne font pas partie du champ « médico-social » classique, mais sont financés par l'État dans le cadre du logement accompagné. La Fondation a investi très tôt ce domaine, considérant que les politiques de logement de droit commun devaient s'étendre au handicap et tenir compte des besoins singuliers de ce public.

La Fondation a ainsi ouvert les premières Résidences Accueil en Île-de-France. Il s'agissait de pensions de famille pour personnes avec handicap psychique. Elle propose aujourd'hui dix résidences accueil dans cinq départements franciliens (77, 91, 92, 94 et 95) et poursuit plusieurs projets (département des Yvelines, avec une ouverture prévue en septembre 2023 au Vésinet et département de la Haute-Vienne).



Les Résidences Accueil (ou Maisons-Relais) accueillent au sein d'appartements adaptés et autonomes celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant. Les personnes sont accompagnées au quotidien par un couple d'hôtes, qui les aide à organiser leur cadre de vie et leur apporte soutien et sécurité. Ils sont présents lors des temps collectifs : repas, activités... et apportent un repère aux résidents.

Pour le médico-social, le logement autonome et externalisé comme levier pour une transition vers le droit commun

Si l'Habitat Inclusif s'entend aujourd'hui principalement comme un logement dans le diffus, avec un accompagnement moins omniprésent, l'offre de service médico-social a su s'approprier l'esprit de ces dispositifs pour proposer des accompagnements, moins institutionnels, davantage externalisés, qui permettent de proposer aux personnes accueillies de vrais « tremplins » vers de l'habitat de droit commun.

La Fondation propose ainsi des places « Hors-Les-Murs » liées à des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux ou dispositifs comme :

- 10 places de Foyer « Hors-Les-Murs » (à Saint Just-le-Martel, en Haute-Vienne),
- 5 places de Foyer (Foyer L'Alliance, en Essonne),
- 18 places de Foyer (Foyer Résidence Les Cèdres, dans le Val-de-Marne),

- des places au Foyer d'Hébergement La Maison Heureuse et en projet également au Foyer Les Robinsons (dans les Hauts-de-Seine),
- des places dans le cadre du dispositif DHALIA (porté par le FAM « Hors-Les-Murs » de Villemer).

L'accompagnement au Logement Inclusif et Adapté (DHALIA)

La Fondation a également créé un Dispositif d'Habitat pour l'Accompagnement au Logement Inclusif et Adapté (DHALIA). Ce dispositif s'articule autour de prestations du SAMSAH Sud Seine-et-Marne et du FAM de Villemer (77). DHALIA est donc un dispositif inter-établissements et services de la Fondation des Amis de l'Atelier pour le développement d'une offre de service inclusive par le logement.

Témoignages

Bénéficiaires et salariés de la Fondation : découvrez les témoignages de ceux qui participent à l'inclusion par le logement.

Jean-Marc ANDRÉ, Directeur Territorial

“ Les Résidences Accueil sont des structures disposant de logements accompagnés pour les personnes en souffrance psychique. Elles leur permettent d'accéder à un logement, qu'il soit temporaire ou permanent. Cela représente parfois une première expérience de logement, car y accéder est souvent rendu difficile du fait du handicap et/ou de la grande précarité de ces personnes. Par exemple, après son séjour à l'hôpital, M. G. a exprimé son souhait de vivre dans un logement. Il a pu y accéder au sein de la Résidence Accueil de La Garenne-Colombes, avec l'objectif à moyen/long terme d'accéder à un logement classique. Son projet va bientôt se réaliser, après avoir passé six ans à la Résidence. ”

Saïd HADJ SAID, Directeur Adjoint Pôle services et habitats 78/92/94

“ Si ce type d'habitat n'existait pas, la plupart des personnes resteraient vivre chez leurs proches aidants, certains finiraient par aller vivre en établissements d'hébergement type Foyer de Vie/d'Hébergement, même si cet accompagnement n'est pas complètement adapté à leurs besoins. En cela, l'Habitat Inclusif représente donc une véritable alternative pour les personnes qui ne peuvent pas immédiatement accéder à un logement autonome, tout en étant trop autonomes pour intégrer un établissement d'hébergement. ”

Alexis, locataire dans un logement de droit commun à Pontault-Combault

“ Cela m'a permis d'être libre dans mes loisirs, dans ma recherche de travail et dans le choix de mon alimentation. ”

Vanessa, locataire dans un logement à Paris

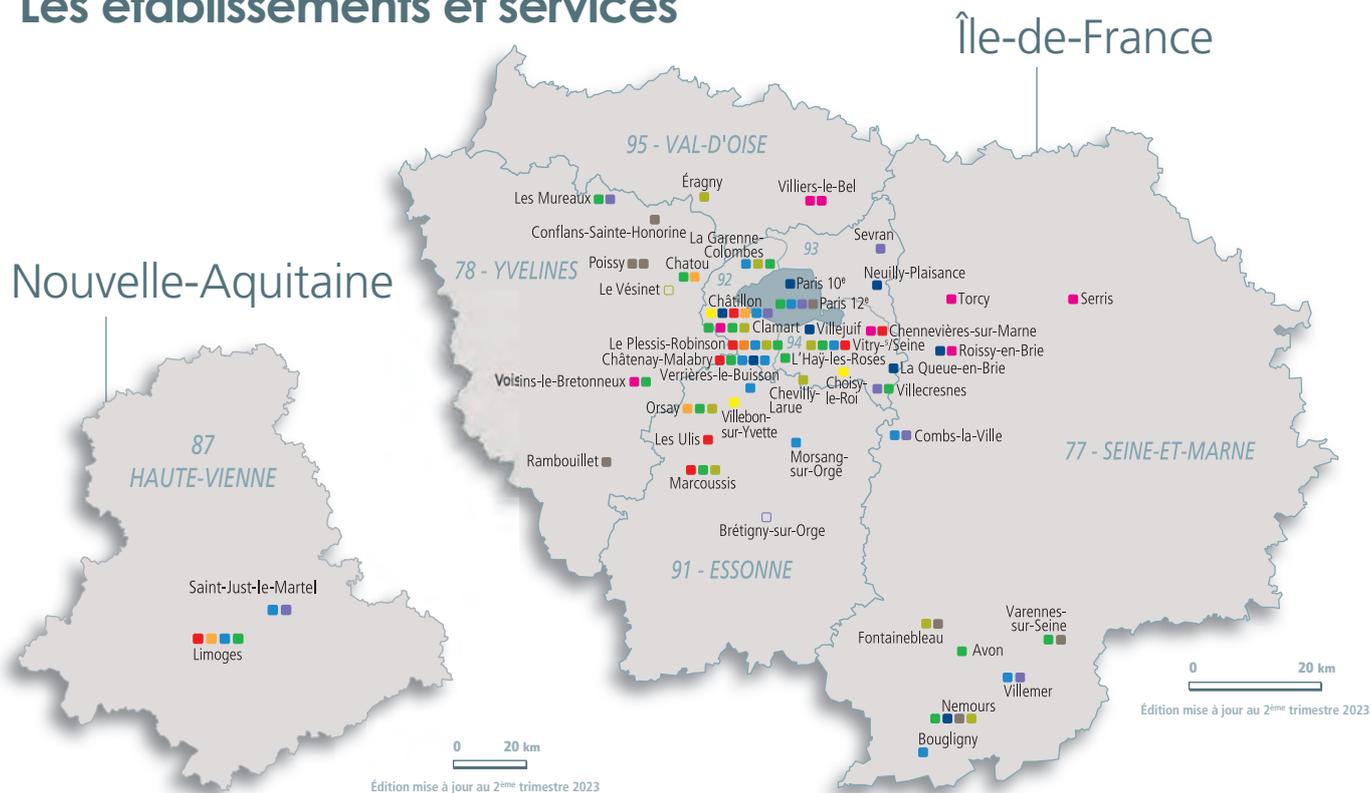
“ Cela m'apporte beaucoup car je peux faire tout, toute seule, et c'était important, pour moi. J'ai la satisfaction de dire aujourd'hui que je sais tout faire dans un appartement : les machines pour le linge, les courses, faire à manger... Avant, je vivais avec ma maman, alors ça m'a fait un peu peur de partir pour vivre seule. Je me suis demandée si je serais vraiment à la hauteur mais, finalement, je me suis lancée et je suis maintenant très contente de vivre en autonomie dans mon studio. Quand je rentre, je peux avoir un temps pour moi, dans ma bulle, mon petit « chez moi ». Et puis, je peux faire les choses par moi-même et quand je le veux. ”

Stéphanie DONATI, Cheffe de service au SAVS/SAMSAH La Planchette

“ La montée en charge sur l'Habitat Inclusif est progressive. Actuellement, 3 locataires ont déjà aménagé et un 4^e dossier est en cours. C'est un bel outil d'accompagnement. Il permet aux usagers de sortir du domicile familial. Ils quittent leur cocon protecteur pour plus d'autonomie. L'ensemble du SAVS les accompagne selon leurs besoins et travaille avec chacun sur ses compétences à « l'habiter » : savoir gérer son logement mais aussi réussir à s'y sentir bien. Cela peut donc être un soutien avec des conseils pratiques et techniques sur le logement ou simplement une présence pour un échange, une balade. En quelques mois de mise en place, nous constatons que tous les locataires ont déjà acquis de nouvelles compétences techniques ou psychiques. L'accompagnement se construit avec eux, selon leurs besoins et nous avons même pu revoir à la baisse nos intentions de présence au fur et à mesure des mois. ”

Implantation

Les établissements et services



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) : ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- La Plateforme Insertion & Hanploi : Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- Établissement en projet.

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 23
Foyer de Vie : 12

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 62
GEM : 67 adhérents en cible

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelaatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelaatelier.org
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelaatelier.org
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelaatelier.org
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelaatelier.org
5	GEM	La Vie à Paris	12 rue Tourneux 75012 Paris	07 62 87 50 57	gemlavieaparis@gmail.com



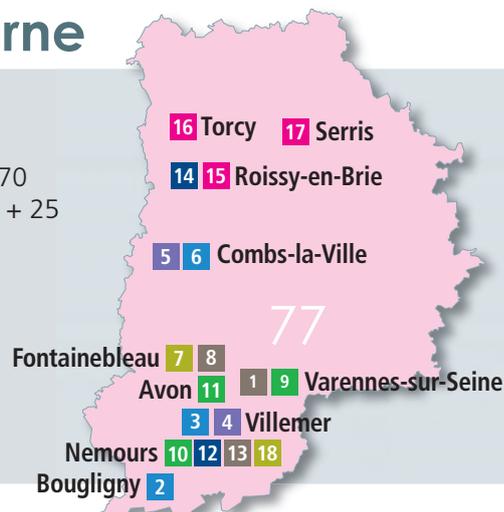
► Total des places

GEM : 105 adhérents
 FAM : 42 + 4 Hors les murs
 MAS : 112
 SAVS/SAMSAH : 91

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
 Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
 Pôle enfance : 208
 Habitat inclusif : 8

Directrice Territoriale :
 Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
 s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes77@orange.fr
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougigny	01 60 55 52 50	foyer.bougigny@amisdelatelier.org
3	FOYER DE VIE	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
4	FAM	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org
8	GEM	La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr
9	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
10	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org
11	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne d'Avon : 2 rue Gambetta 77210 Avon	07 60 58 66 56	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
12	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org
13	GEM	La Vie	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours@orange.fr
14	MAS	André Berge	36 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org
15	IME, SESSAD, DIGC*	des Grands Champs	34 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org
16	IME, SESSAD, DIGC*	du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org
17	IME, SESSAD, DIGC*	du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org
18	RÉSIDENCE ACCUEIL	du Mont-Saint-Martin	6 rue François Villon 77140 Nemours	06 68 60 93 05	rme.nemours@amisdelatelier.org

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

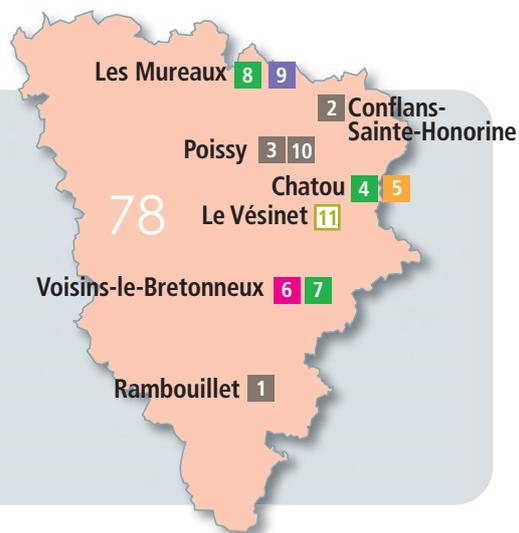
► Total des places

GEM : 162 adhérents à terme
SAVS/SAMSAH : 65
CAJ : 10

Résidence Accueil : 30 en projet
PCPE : 40
SAMSAH : 21
FAM : 116

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	La Tortue Qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gem.rambouillet@gmail.com
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gem.conflans78@orange.fr
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gem.arcenciel.78@gmail.com
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.secr@amisdelatelier.org
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.caj@amisdelatelier.org
6	PCPE	Transition 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Voisins-le-Bretonneux	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org
8	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Les Mureaux	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org
9	FAM	Interdépartemental 78/92 de Bécheville Patrick Devedjian	Site de Bécheville 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 34 92 89 00	fam7892@amisdelatelier.org
10	GEM	de Poissy 18-25 ans	12 rue du Grand Marché 78300 Poissy	06 60 47 34 92	gemdepoissy.78@gmail.com
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	1 coulée Impératrice Eugénie 78110 Le Vésinet	EN PROJET	



91 La Fondation en Essonne

► Total des places

ESAT : 165
Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73
Résidence Accueil/Maison Relais : 35

EAM : 30 en projet
SAJ : 30
SAVS : 86

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaïc Services	2 avenue d'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org
8	SAVS	Du Côté de Chez Soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org
9	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Marcoussis	33 rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	06 98 27 19 32	ra.marcoussis@amisdelatelier.org
10	EAM		Brétigny-sur-Orge	EN PROJET	
11	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org



► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 21
SAVS : 202	Habitat Inclusif : 8

Directeur Territorial : Jean-Marc ANDRÉ | 01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12 22

Châtillon 6 7 8 9 10 23

Clamart 13 14 20 21

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5 23

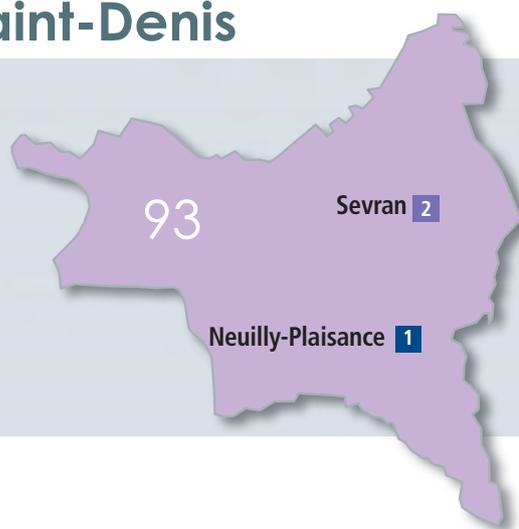
Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org
2	SAVS	de Châtenay-Malabry	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org
3	FOYER D'HÉBERGEMENT	La Maison Heureuse	78 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residenceamis@amisdelatelier.org
6	ESAT	de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org
7	CAJ	Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org
8	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org
9					
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Garenne-Colombes	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org
13	MAISON RELAIS	de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org
14	SAVS	de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org
16	CAJ	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org
18	MAISON RELAIS	du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org
20	PCPE	Transition 92	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 58 88 32 51	pcpe92@amisdelatelier.org
21	SAMSAH	Altitude 92 Antenne Clamart	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org
22	SAMSAH	Altitude 92 Antenne La Garenne	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 58 88 32 51	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org
23	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

► **Total des places**

MAS : 70 + 10 séquentiel en projet
 FAM : 40 + 10 inclusion professionnelle en cours

Directrice Territoriale :
 Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
 s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org
2	EAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org



► Total des places

ESAT/EA : 241 Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
 FAM : 48 Résidence Accueil/Maison Relais : 48
 MAS : 109 SAVS/SAMSAH : 154 + 10 en 2023
 PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautsbruyeres@amisdelatelier.org
4	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Chevilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Chevilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org
5	SAVS/SAMSAH	L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villemecresnes	01 56 87 11 00	fam.villemecresnes@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villemecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villemecresnes@amisdelatelier.org
8	ESAT	La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org
11	SAVS/SAMSAH	de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org
12	PCPE	Transition 94	Immeuble Hameau B 135 chemin des Bassins 94000 Créteil	01 49 62 20 90	pcpe94@amisdelatelier.org
13	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

► Total des places

Pôle enfance : 90
Résidence Accueil : 30

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	SESSAD	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	L'Écluse	4 rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	01 85 26 02 00	eragny.secr@amisdelatelier.org



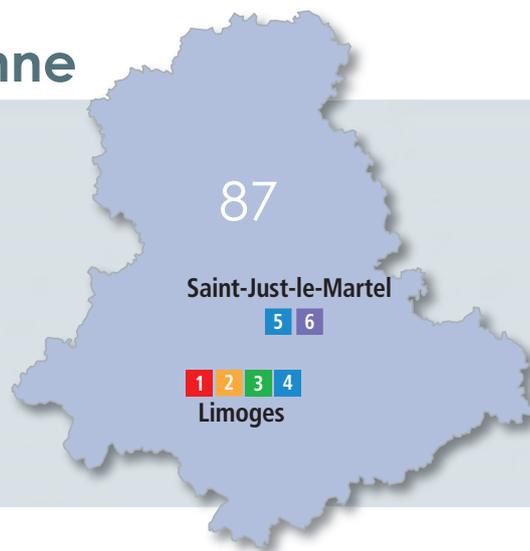
► Total des places

ESAT : 113
AJ/SA : 19
FAM : 15

Foyer de Vie : 14
Foyer d'Hébergement : 61
SAVS : 45

Directrice Départementale :
Nathalie SCARCELLA

05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org
3	SAVS	de Limoges	13 rue Séverine 87000 Limoges	06 66 71 52 62	savs.limoges@amisdelatelier.org
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin et appartements	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org
6	EAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org



Vos dons **en action**

Grâce à vous, de nombreux projets ont pu aboutir : la mise en place d'ateliers, l'organisation de séjours à la mer ou à la campagne, l'achat de matériel d'activités physiques, éducatives ou culturelles, le financement de formations de travailleurs en ESAT...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2022



GRÂCE À VOS DON

Des sorties culturelles, sportives ou de loisirs ont été organisées tout au long de l'année pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées par nos 100 établissements, services et dispositifs.



GRÂCE À VOS DON

Plusieurs établissements ont pu mener à bien leur projet **d'agrandissement ou de modernisation de leurs locaux** : construction, transformation et rénovation d'espaces, ou encore aménagement et équipement de salles.



GRÂCE À VOS DON

Des tricycles ou autres équipements sportifs adaptés ont pu être financés. L'objectif est de conduire les usagers vers la meilleure santé possible par une activité physique et sportive régulière et adaptée.

Comment nous soutenir ?



Vous êtes
UN PARTICULIER

Faire un don

Nous attribuer **un legs, une assurance vie** ou **une donation**

Monter un événement
de collecte

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Acheter solidaire
auprès de nos partenaires



Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Choisir le mécénat d'entreprise

Mobiliser
vos collaborateurs

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Nous reverser
votre **Taxe d'Apprentissage**

Travailler
avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions permettant le développement de projets inclusifs et innovants. De nombreux mécènes et partenaires nous témoignent ainsi leur confiance et leur fidélité en renouvelant, régulièrement, leur soutien à la cause du handicap.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarités, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2022, de nombreux projets ont bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'interventions suivants : création de salles dédiées à la sensorialité, aménagement intérieur (meublier, literie) pour nos dispositifs de logements accompagnés, financement de tablettes et licences permettant de proposer un moyen d'expression adapté, achat de véhicules sans permis, construction d'infrastructures extérieures en bois (terrasses, parcours moteur, garage à vélo ou encore espace détente)...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier



et bien d'autres encore...



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org

